



## Point sur la revalorisation des primes mensuelles des personnels BIATSS nous engageant pour 3 ans (2021-2023)

Décisions prises lors de négociations entre élu-es CGT et direction - votes en comité technique le 10 mai.

### Ce qui est acté :

Après un vote unanime contre au CT du 2 mai dernier, la direction a (ré)ouvert les négociations sur la revalorisation des primes mensuelles (IFSE), avant le CT bis mardi 10 mai qui acte les décisions prises. Seuls les élu-es CGT ont été présent.es lors de ces échanges et propositions.

### Plusieurs avancées pour nos collègues :

- Les primes mensuelles (IFSE) sont augmentées de 4% par an pour les Cat A (ITRF-AENES-BIB) et pour les Cat B et C des BIB ;
- Les primes mensuelles sont augmentées de 6% pour les Cat B et C (AENES et ITRF) car ces catégories avaient un indemnitaire largement sous-doté ;
- Ces augmentations ont un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour 3 ans.

+ **POUR TOUTES ET TOUS** : un versement forfaitaire de 263€ brut pour l'année 2021.

+ **un forfait mensuel** pour les collègues qui ont eu une promotion (changement de grade) depuis le 1er décembre 2018, forfait qui, grâce aux négociations, est passé de 10€ brut mensuel à **15€** brut mensuel avec effet rétroactif à la date de promotion.

### Ce qu'il reste à faire, les points de vigilance :

- Les négociations pour les collègues contractuel.les : la direction s'est engagée à l'ouverture de discussions à l'automne prochain. Les élu-es CGT seront présent.es pour défendre leurs intérêts ;
- La prise en compte des grades dans les primes ;
- Un œil sur la convergence des 3 filières à l'horizon 2027.



Nous tenons à souligner l'effort de la direction de l'ENS qui a pris en compte une partie des revendications CGT (réévaluation des catégories B et C, aucun agent en dessous de 4% d'augmentation et rehaussement du forfait « promotion ») au cours d'échanges efficaces et sereins.

**Concrètement, voici ce que cela donne :**

## Proposition de revalorisation de l'IFSE

2021-2023

(1) 263€ pour tous en 2021

(2) Filière BIB : Cat A : 4 % , Cat. B et Cat C : 4 %  
Autres filières : Cat A : 4% , Cat. B et Cat C. : 6 %

Scénario	Période			
	2021	2022	2023	Total*
S1	229 576 €	115 703 €	121 404 €	466 682 €

\* Dont RAFFP

Catégorie	Corps	Groupe de fonction	IFSE mensuel actuel	Scénario			
				2021	2022	2023	Écart
A	Attaché principal / IGR	A1	675 €	724 €	753 €	783 €	109 €
		A2	655 €	704 €	732 €	761 €	106 €
		A3	635 €	683 €	710 €	738 €	104 €
		A4	605 €	652 €	678 €	705 €	100 €
	Attaché / Ingénieur d'Etudes	A1	576 €	622 €	647 €	673 €	97 €
		A2	558 €	604 €	628 €	653 €	94 €
		A3	538 €	582 €	606 €	630 €	91 €
		A4	508 €	551 €	573 €	596 €	88 €
	Assistant ingénieur	A3	462 €	503 €	523 €	544 €	82 €
		A4	432 €	472 €	491 €	510 €	79 €
	Infirmier	A3	440 €	480 €	500 €	520 €	80 €
		A4	410 €	449 €	467 €	486 €	76 €
B	TECH RF / SAENES	B1	348 €	392 €	416 €	441 €	93 €
		B2	328 €	371 €	393 €	417 €	89 €
		B3	298 €	339 €	360 €	381 €	83 €
C	ADTRF / ADJAENES	C1	273 €	313 €	332 €	352 €	78 €
		C2	263 €	302 €	321 €	340 €	76 €
A	Conservateur	A1	656 €	705 €	733 €	763 €	107 €
		A2	636 €	684 €	712 €	740 €	104 €
	Bibliothécaire	A3	616 €	663 €	690 €	718 €	102 €
		A4	606 €	653 €	679 €	706 €	100 €
B	Bibliothécaire assistant	B1	491 €	533 €	555 €	577 €	86 €
		B2	472 €	514 €	534 €	556 €	84 €
C	Magasinier	C1	344 €	381 €	396 €	412 €	68 €
		C2	334 €	370 €	385 €	400 €	66 €

La CGT revendique toujours et encore l'augmentation du point d'indice, la seule mesure salariale « juste, équitable » qui compte pour le calcul de nos retraites.

Vos élu-es CGT qui ont toujours mis sur la table des propositions pour défendre l'intérêt des collègues.